



Les lendemain du Conseil

le 11 mars 2009

Volume VIII, numéro 6

Chers lecteurs,
Chères lectrices,
Hier, 10 mars 2009, se tenait une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Voici donc un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,
Johanne Paradis
Alain Gauthier



- Les membres du Conseil ont délégué 9 commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ qui se tiendra à Montréal en mai 2009
- Dans le cadre des 10 ans de la Commission scolaire des Patriotes et du nouveau Plan stratégique 2008-2013, le Conseil a adopté un logo rajeuni de la Commission scolaire.
- Il a été convenu de procéder à l'engagement, dès cette année, d'une direction générale adjointe et d'un analyste pour répondre aux nouveaux mandats dévolus par la Loi 88 et les plans d'actions ministériels.
- Le Comité stratégique de soutien à la mission éducative a été mandaté par le Conseil pour procéder à une étude préliminaire et soumettre des recommandations au Conseil des commissaires sur le suivi à apporter aux dossiers suivants :
 - Scolarisation des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire à l'école le Carrefour.
 - Disponibilité de locaux et croissance démographique dans les secteurs de Beloeil-McMasterville, Chambly-Carignan et Saint-Amable.
- Le Conseil des commissaires a autorisé le Service de l'organisation scolaire à effectuer une consultation auprès des instances concernées relativement au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2009-2010 à 2011-2012, à la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2009-2010 et aux actes d'établissement visés par une modification, soit le Centre des services alternatifs – École De La Rabastalière, le Centre de formation du Richelieu, l'école secondaire du Mont-Bruno et l'école secondaire Ozias-Leduc.
- Le Conseil des commissaires a adopté le texte de l'entente de principe concernant l'Entente locale et les arrangements locaux du personnel enseignant relative au secteur de la formation générale aux adultes et la formation professionnelle ainsi que le texte de l'entente de principe concernant l'Entente locale et les arrangements locaux du personnel enseignant relative au secteur de l'enseignement préscolaire primaire et secondaire et a mandaté la présidente et la directrice générale de la Commission scolaire pour signer avec la partie syndicale ces deux ententes après avoir reçu la confirmation par la partie syndicale de l'approbation de ces ententes par ses instances.
- Les membres du Conseil ont mandaté le Service des ressources éducatives à l'effet d'engager les consultations relatives à la *Politique relative aux écoles à vocation particulière et aux projets particuliers*.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont donné le mandat au Service des ressources financières d'engager auprès des instances concernées une consultation portant sur la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation* et sur la *Politique relative aux frais discrétionnaires*.
- La liste des projets à caractère physique a été approuvée par les membres du Conseil pour l'année scolaire 2009-2010.
- Il a été confié au directeur du Service des ressources matérielles, un mandat pour, d'une part, procéder à une analyse fonctionnelle et technique et à une évaluation des coûts pour la rénovation et l'aménagement de l'édifice de la Rabastalière et le réaménagement du centre administratif actuel et, d'autre part, à titre comparatif, un mandat pour procéder à la recherche d'un espace locatif, ou d'un terrain, et à une évaluation préliminaire des coûts d'aménagement, ou de construction, pour y loger l'ensemble du centre administratif ainsi qu'à l'évaluation du marché pour la disposition ou la location de l'édifice de la Rabastalière et du centre administratif actuel.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Entente de scolarisation avec le CÉGEP de Sorel-Tracy
- Rémunération des commissaires – majoration selon l'IPC
- Projet de Loi 88 – entrée en vigueur – Perfectionnement du RCSM

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL SE TIENDRA LE MARDI 7 AVRIL 2009, À 19 H 30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTE